

Compte-rendu #49 - Séance du 11 décembre 2024

Séance plénière du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

1. Questions jointes des députées Valérie Dejardin (PS) et Amandine Pavet (PTB) :

[« Urgence d'agir contre les harcèlements et les violences sexistes et sexuelles »](#)
[« Nouvelles révélations choc concernant le sexisme et le harcèlement au sein de l'UCLouvain »](#)

Dans son dernier numéro, le magazine d'investigation Médor propose une enquête relative à **deux chercheuses** de l'UCLouvain **victimes de harcèlement sexiste, propos et actes discriminants**. Les autorités académiques y sont présentées comme ayant opéré des **pressions sur les plaignantes** (l'une a quitté l'établissement, l'autre est en incapacité de travail) et tenté d'étouffer l'affaire pour ne pas dégrader l'image de l'université.

Que pense la ministre du comportement de ces autorités académiques ? A-t-elle interrogé l'université sur le sujet ? **Où en sont les concertations contre le harcèlement évoquées précédemment en commission ?** Des mesures rapides seront-elles prises pour lutter contre le sexisme et le harcèlement sur les campus ?

Réponse de Mme Elisabeth Degryse, ministre-présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones :

« L'occasion m'est une nouvelle fois donnée de répéter que **la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein des établissements d'enseignement supérieur fait bien partie des priorités du gouvernement**. Nous avons eu l'occasion de rencontrer les chercheuses de l'étude "BEHAVES". Avec ces dernières, nous avons présenté cette étude à l'ensemble du secteur. **En concertation avec l'administration, j'ai mis sur pied des groupes de travail à ce sujet et dont les activités démarreront en janvier**. D'ici là, je ne vois pas comment accélérer les procédures. L'agenda de ces groupes de travail est serré: **ils ont jusqu'au mois de mars pour élaborer un plan d'action courant sur les cinq années à venir** et relatif à cette lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Je ne peux rien vous dire d'autre.

Concernant l'affaire spécifique qui nous occupe, j'ai interpellé l'UCLouvain. Pour ne pas laisser place aux interprétations ou déformations de propos, je vais vous citer sa réponse: "L'article parle essentiellement de deux dossiers toujours en cours, l'un en attente de jugement en première instance, l'autre qui passera en cassation en 2025, après un jugement en appel favorable à l'UCLouvain. L'UCLouvain a rencontré les journalistes de "Médor" et n'a pas



souhaité faire de commentaires sur ces dossiers. D'une part, car ils sont toujours en cours d'un point de vue judiciaire et, d'autre part, par respect pour les différentes personnes concernées. L'UCLouvain a renforcé son dispositif global pour accueillir, écouter et traiter les signalements tout en assurant un accompagnement adapté aux victimes et en prenant les mesures nécessaires à l'encontre des comportements inadéquats." »

Réaction des députées :

Outre les résultats des groupes de travail annoncés, les députées attendent de la ministre qu'un budget spécifique consacré à la mise en œuvre de mesures structurelles soit débloqué, dans la lignée des recommandations issues de l'étude BEHAVES.

⇒ Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020da0d1>



www.observatoire.frs-fnrs.be



<https://www.linkedin.com/company/observatoire-frs-fnrs/>

Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.